

## l'enseignement en question(s)

# Pourquoi reprendre des études à l'âge adulte ?

**Depuis 40 ans, la Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'UCL accueille des étudiants adultes.**

Cette année, cela fait quarante ans que la Fopes – la Faculté ouverte de politique économique et sociale – accueille, à l'Université catholique de Louvain, des adultes en reprise d'études, dans le secteur de l'économie, la sociologie et les sciences politiques.

L'idée est de renforcer les compétences des étudiants impliqués dans la société civile ou politique. Sont passés par la Fopes des noms bien connus comme ceux d'Isabelle Durant, ancienne parlementaire européenne, Christiane Vienne, ancienne ministre wallonne des Affaires sociales ou encore Claude Rolin, parlementaire européen (lire son entretien ci-dessous).

L'UCL a une faculté spécifique pour ce type de public. Mais les autres universités, ainsi que des hautes écoles, accueillent des adultes dans leurs filières. L'Université libre de Bruxelles accepte en moyenne 175 candidats par an,

principalement dans les masters suivants : sciences du travail, sciences politiques, sciences de la santé publique, information et communication.

Quel(s) profil(s) ces étudiants ont-ils ? Plusieurs configurations existent : il peut s'agir de personnes souhaitant changer de domaine (reconversion), obtenir une meilleure position professionnelle dans leur secteur ou retrouver un emploi. À l'ULB, en 2014, 67 % des candidats avaient un emploi. Dans un échantillon

de 144 candidats tracés cette année, 76 possèdent un diplôme de premier cycle (bacheliers non universitaires), 25 un master et 43 n'ont pas du tout de diplôme du supérieur.

La formule, qualifiée d'« ascenseur social » par certains, séduit, malgré des différences de traitement entre les établissements d'enseignement supérieur (lire par ailleurs). Pour autant, la formation n'a rien d'une sinécure, comme le témoigne Pierre Reman, directeur de la Fopes à

l'UCL : « C'est très exigeant ! Mais nous mettons en place une méthodologie appropriée, via le travail en petits groupes et la décentralisation de certaines leçons. L'évaluation se fait de manière continue. Cela demande un investissement conséquent. Au niveau horaire, les étudiants sont pris tout le samedi et une soirée en semaine. Et ils doivent rédiger un mémoire : ce n'est pas forcément facile quand on a des engagements professionnels. »

À l'ULB, Jérôme Bruyère, le conseiller pour la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), explique que les principaux motifs d'abandon de la procédure sont la charge horaire, la difficulté de la procédure et le coût des études.

Parlant d'argent, Pierre Reman conclut en attirant l'attention sur l'avenir incertain du congé éducation payé – fraîchement régionalisé –, qui permet aux travailleurs de s'absenter pour une formation avec maintien de leur rémunération. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

# témoignage « J'avais besoin de clés pour décrypter le monde »

ENTRETIEN

L'école ? A 16 ans, Claude Rollin n'en voulait plus. Ballotté de collèges en lycées, l'ancien secrétaire général de la CSC finit par renoncer à toute velléité de scolarisation. Sa vie à lui, ce sera ouvrier. Ouvrier bûcheron d'abord, dans la grande forêt ardennaise à deux pas de chez lui. Ouvrier poseur de billes de chemin de fer ensuite. Ouvrier manœuvre dans la construction enfin. Mais l'homme reste contestataire dans l'âme, toujours prêt à dénoncer les injustices au pied de sa porte ou au bout du monde. Le déclic se fait en 1973 quand Pinochet prend le pouvoir au Chili. Il militait déjà au sein des Jeunesses rurales chrétiennes, à l'heure de quitter l'école. Il poursuivra comme délégué syndical et comme militant au sein du Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

Sa conviction ne l'a pas quitté depuis. « C'est à partir du monde du travail qu'on peut changer la société. » Une conviction qui se heurte cependant à ses lacunes de formation. « J'avais besoin de

clés de décryptage, je manquais d'outils pour comprendre le monde. » À 25 ans, il réintègre les bancs de l'école en s'inscrivant d'abord à l'Isco (l'Institut supérieur de culture ouvrière) puis il rejoint la Fopes pour un master en quatre ans.

## Au-delà de la formation générale, quel est l'intérêt de la Fopes ?

Figurez-vous que cela m'a permis de régler mes comptes avec l'école. Vous savez, l'échec scolaire, qu'elles qu'en soient les causes, c'est une véritable blessure. Quand "ça ne va pas à l'école" comme on disait dans ma famille, ce n'est pas anodin pour le jeune. Oui, l'échec est bien un échec. Mais le fait de revenir sur les bancs de l'école, de suivre une formation universitaire, m'a permis de tourner la page.

## Serait-ce tout simple ?

Détrompez-vous ! Ce n'est pas simple de réintégrer un système scolaire que l'on a quitté des an-

nées auparavant, ceci autant du point de vue financier que du point de vue pratique. Les cours se donnaient le samedi et un soir par semaine dans ma région, quatre années durant. Ce fut un véritable sacrifice humain et familial pour le père de famille que j'étais devenu. Certains jours, on a envie de tout lâcher, c'est à ce moment que les groupes de travail deviennent un véritable soutien, la dynamique de groupe permet de surmonter bien des obstacles.

## Quand même, la réussite d'une formation universitaire, ce fut un aboutissement non ?

Le plus important pour moi n'est pas d'avoir eu accès à l'université mais d'avoir repris goût aux études de manière à alimenter mon engagement social et sociétal. Sans ce passage par l'Isco d'abord, par la Fopes ensuite, je n'aurais jamais pu accéder aux responsabilités syndicales et politiques qui ont été ou qui sont les miennes. ■

Propos recueillis par  
ÉRIC BURGRAFF

## officiel Vers une harmonisation de la procédure

Derrière la reprise d'études à l'âge adulte se cache l'appellation officielle - et un rien barbare - « VAE » : valorisation des acquis de l'expérience. Il s'agit du mécanisme qui permet aux personnes n'ayant pas le titre requis mais possédant cinq années d'expérience professionnelle et personnelle d'accéder à un programme de master ou de formation continue.

Actuellement, la procédure est appliquée de manière très aléatoire dans les établissements.

Deux raisons expliquent les réticences : la première est financière, l'autre est philosophique.

Les étudiants VAE ne sont subventionnables qu'à la fin de l'année scolaire ; ainsi l'établissement accueillant un « VAE » prend le risque de ne pas recevoir de subsides si l'étudiant échoue.

« Cela alors que ces adultes en reprise d'études ont un taux de réussite de 10 % plus élevé que les autres », précise Michel de Lamotte, ancien député CDH à l'origine d'une résolution en faveur d'une harmonisation de la procédure, votée au Parlement wallon en mars dernier. De plus, le financement des VAE n'est pas structurel : le budget provient à moitié du Fonds social européen.

Seconde raison : la crainte, de certains acteurs du terrain, d'être confronté à une dévaluation du diplôme. Une critique historique qui ne tient plus forcément la route, aux yeux de Julien Nicaise, administrateur de l'Ares, l'Académie de recherche de l'enseignement supérieur : « Par le passé, on formulait la même critique envers les gradués qui font la pas-

serelle pour accéder au master. Les esprits ont bien changé aujourd'hui, il y a énormément d'étudiants qui choisissent cette voie. »

Où en est le dossier aujourd'hui ? La résolution est au programme de la commission formation continue de l'Ares, qui a été créée il y a peu. « Cela va avancer, assure Julien Nicaise, sans pour autant donner de date

précise. L'uniformisation des procédures VAE ne dépend pas que de l'enseignement supérieur. Des instances comme le Forem ou Actiris sont aussi concernées, puisqu'elles renvoient régulièrement des candidats vers les établissements. »

## Noir sur blanc dans l'accord de gouvernement

Le dossier ne devrait pas tom-

ber dans les oubliettes durant cette législature. Dans l'accord du gouvernement PS-CDH de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la volonté d'encourager l'accès aux études supérieures à tout âge est clairement exprimée : « Pro-

*mouvoir et soutenir, en s'appuyant sur le travail des institutions, de l'Ares et des pôles académiques, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), en harmonisant les procédures d'introduction des dossiers, en développant un "pass VAE", en renfor-*

*çant la visibilité du dispositif. »*

D'autres pistes : renforcer l'articulation entre les établissements d'enseignement supérieur et les opérateurs publics d'emploi et renforcer l'offre d'enseignement en horaire décalé. ■

**A.-C.B.**